Semaine 44, -Octobre 2018

L'hebdo petit mais costaud !

FO'Hebdo

DGFIP 44

STARTING-BLOCK

C'est aujourd'hui lundi 29 octobre que vous avez accès à votre espace "élections". Surveillez votre boîte aux lettres et activer votre compte ! ***Une difficulté ?*** Ne restez pas seul… contactez-nous.

LISTE D'APTITUDE : POTENTIALITÉS 2019

ENCORE EN BAISSE POUR LES AGENTS!

La DGFiP a communiqué aux syndicats nationaux les potentialités par département pour l'établissement des listes d'aptitude 2019.
Pour le passage de C en B, dans le 44, c'est encore en baisse !

	Années	De B en A	De C en B
44	2018	1	9
	2019	1	7
Nationale	2018	84	515
	2019	85	375

Les CAP locales se tiendront :

- CAPL A : le mardi 6 novembre (matin)
- CAPL B : le mardi 13 novembre (matin)

N'hésitez pas à nous confier votre dossier !

FO a réaffirmé lors de son Congrès début 2018 son attachement à la promotion par liste d'aptitude.
FO est le seul syndicat à voter POUR en CAPL.
Concernant la nomination des contrôleurs promus par liste d'aptitude, ***FO*** revendique qu'ils ne soient plus soumis à une **mobilité forcée** conformément au plan d'action ministériel"égalité professionnelle femmes-hommes".

Vous appréciez que ***FO*** vous défende ?
Pourquoi ne pas nous rejoindre ?

CAPN B du 27 septembre 2018

UN HANDICAP SUPPLÉMENTAIRE ?

Cette CAP était consacrée à l'examen de la situation des contractuels handicapés de la promotion 2017-2018.

Les élus *FO* ont dénoncé le mode de recrutement des contractuels et rappelé au président leur opposition au maintien du stage probatoire pour les seuls contrôleurs handicapés.

FO a affirmé son attachement aux concours nationaux comme seul moyen de recrutement pour entrer dans l'administration et revendique, pour les travailleurs handicapés, la mise en place d'un concours sur emplois réservés.
FO exige également des moyens appropriés tant en matière de formation que d'optimisation de leur accueil et un suivi permanent et personnalisé tout au long de leur carrière.
Après avoir voté en faveur de la titularisation des 16 contractuels handicapés de catégorie B, nous avons examiné le dossier d'un agent n'ayant pas validé sa formation théorique.
L'administration proposait un redoublement, les élus ont fait valoir que cet agent donnait toute satisfaction dans son stage pratique, et méritait d'être titularisé.
En dépit de notre argumentaire et après deux votes (un sur la titularisation, un sur le redoublement), l'administration a maintenu sa position et a proposé un nouveau contrat en catégorie B à cet agent.
Ce collègue a donc eu moins d'une semaine pour rejoindre un établissement d'enseignement professionnel !!!

LA GESTION DES CADRES EN MODE DÉGRADÉ !

Sur le site national ***FO*** DGFiP, vous trouverez le compte rendu des récents groupes de travail.

Extrait : *"Avant d'entrer dans le détail des documents de travail qui comportaient 5 fiches, la délégation **FO** a relayé l'inquiétude voire la désespérance des collègues devant la multiplication d'expérimentations préparant des abandons de missions.*
*De même, **FO** a dénoncé une opacité toujours plus grande dans la gestion des cadres et enfin a posé des questions précises auxquelles elle a obtenu des réponses".*

Le compte-rendu complet en lien ici.

Rédaction : Chrystelle TONNELIER – A-Laure QUERE – Christine FLOC'H http://www.fo-dgfip-sd.fr/044
FO DGFiP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 (Versailles) 02 51 12 87 07 (Cambronne)